#### Parc des travaux d'Erstein

Le Parc Travaux d'Erstein (PTE) a pour mission l'entretien du patrimoine routier et naturel de la CEA, et en complément, la réalisation de travaux pour le compte de collectivités tierces.

Aussi, il réalise l'acquisition et l'entretien de divers matériels relevant du domaine des travaux publics ou environnementaux ainsi que l'achat récurrent de fournitures mises en œuvre sur les opérations réalisées.

Pour mener à bien ses missions et pour équilibrer son budget, le PTE calcule annuellement les redevances d'utilisation de ses engins à partir du coût réel des différents matériels, suivi par un outil de comptabilité analytique.

Ces propositions de redevances sont retranscrites dans le barème proposé.

### 1. Les dépenses du budget primitif 2023

Les dépenses comprennent la masse salariale des agents du PTE, toutes les dépenses liées à l'achat, à l'entretien et à l'amortissement des matériels, aux fournitures mises en œuvre sur les chantiers, ainsi que tous les frais généraux liés aux dépenses de fonctionnement du service (immobilier, équipement informatique, chauffage, etc.).

Ces dépenses sont soit directement imputées au budget annexe soit prises en charge par le budget principal de la collectivité puis refacturées au budget annexe.

#### 1.1. En section de fonctionnement :

Le montant des dépenses qui s'élève à 4 005 755 € en intégrant les seules dépenses réelles et à 4 405 755 € en tenant également compte des dépenses d'ordre.

Les dépenses de fonctionnement sont ventilées dans l'outil de comptabilité analytique. L'amortissement, les coûts de fonctionnement et les charges de structure y sont enregistrés. L'ensemble des coûts directs et indirects relatifs à chaque matériel ou prestation est ainsi pris en compte. Les situations analytiques de chaque matériel servent de base au calcul des tarifs journaliers correspondants.

#### 1.2. En section d'investissement :

Les dépenses réelles d'investissement sont entièrement consacrées au renouvellement des véhicules et engins nécessaires à l'optimisation de nos capacités d'intervention et s'élèvent à  $400\ 000\ \in$ 

Les dépenses sont équilibrées par les recettes issues de la dotation aux amortissements des matériels et les recettes de cession de matériels anciens.

## 2. Les recettes du budget primitif 2023 :

# 2.1. En section de fonctionnement :

Les recettes réelles d'un montant de 4 405 755 € correspondent aux prestations facturées à nos donneurs d'ordres.

Les recettes se traduisent par l'établissement d'états de redevance à partir du barème de mise à disposition des matériels.

Ces tarifs servent également de base de prix pour l'élaboration d'offres pour le compte des services prescripteurs du Conseil Départemental et en complément pour des collectivités tierces, que ce soit sur le mode régie, prix unitaire par prestation ou forfait.

Le barème proposé pour 2023 est joint en annexe.

# 2.2. En section d'investissement :

Aucune recette réelle d'investissement n'a été inscrit au BP 2023, l'intégralité des recettes de la section soit 400 000 € provenant des amortissements des matériels et des cessions de matériels anciens qui constituent des recettes d'ordre.

En conclusion, le montant du budget primitif s'élève au total à 4 405 755 € en ne tenant compte que des dépenses et recettes réelles et à 4 805 755 € en tenant également compte des dépenses et recettes d'ordre, équilibré en recettes et en dépenses.

## Tableau récapitulatif des crédits de paiements (dépenses et recettes)

	BP 2022	BP 2023	BP 2023 - BP 2022en €	BP 2023 - BP 2022 en %
Dépenses de fonctionnement dont	4 215 680,96	4 405 755,00	190 074,04	4,51%
Réel	3 908 500,00	4 005 755,00	97 255,00	2,49%
ordre	307 180,96	400 000,00	92 819,04	30,22%
Dépenses d'investissement dont	307 180,96	400 000,00	92 819,04	30,22%
Réel	307 180,96	400 000,00	92 819,04	30,22%
ordre	0,00		0,00	
TOTAL DEPENSES dont	4 522 861,92	4 805 755,00	282 893,08	6,25%
Réel	4 215 680,96	4 405 755,00	190 074,04	4,51%
ordre	307 180,96	400 000,00	92 819,04	30,22%
Recettes de fonctionnement dont	4 215 680,96	4 405 755,00	190 074,04	4,51%
Réel	4 215 680,96	4 405 755,00	190 074,04	4,51%
ordre	0,00	0,00	0,00	
Recettes d'investissement dont	307 180,96	400 000,00	92 819,04	30,22%
Réel	0,00	0,00	0,00	
ordre	307 180,96	400 000,00	92 819,04	30,22%
TOTAL RECETTES dont	4 522 861,92	4 805 755,00	282 893,08	6,25%
Réel	4 215 680,96	4 405 755,00	190 074,04	4,51%
ordre	307 180,96	400 000,00	92 819,04	30,22%